

INTRODUCTION :

Les assistants maternels qui accueillent les enfants à leur domicile travaillent en collaboration étroite avec les familles. Cette relation ne peut se développer de manière qualitative que si la communication reste fluide et sereine et que la place de chacun s'y trouve repérée. Dans la relation de gré à gré il n'est pas toujours aisé d'y parvenir. Que ce soit pour prendre conscience du cadre législatif, du lieu d'accueil ou encore de son organisation, le temps pour aborder ces aspects doit être regardé comme un investissement pour l'avenir de la qualité de la relation. Avec les années et l'expérience, l'assistant maternel peut considérer ces points sous silence, des certitudes de part et d'autre peuvent se développer et alimenter des incompréhensions.

A l'inverse, des relations fondées sur le respect mutuel permettront à chacun d'aller vers l'environnement de l'autre. Si le centre de cette profession reste l'accueil d'un enfant, les interactions nombreuses entre la famille et le professionnel puis entre l'employeur et son salarié vont interférer dans la qualité de la relation dont l'enfant reste le témoin silencieux. c'est pourquoi appréhender ses droits et ses obligations dans le cadre de la convention collective, du code de l'action sociale et des familles reste un socle précieux qui doit être éclairé par les deux parties en présence.

PUBLIC CONCERNE

Les assistants maternels, les familles qui les emploient.

VALEURS DE L'UFNAFAAM

Nous aborderons la conférence en nous situant sur la convention collective. En effet en tant que formateur notre mission est de permettre de faire comprendre, d'aider l'autre à se situer au sein de plusieurs codes et articles de loi , d'éclairer sa responsabilité et sa mission.

LE DEVELOPPEMENT D'UNE ETHIQUE

L'ufnafaam a été créé pour réfléchir sur la pratique, mettre en avant la spécificité de l'accueil individuel et proposer des réflexions. Autant dire que nous croyons à cet accueil. Pour autant nous savons que des améliorations sont à faire et que la relation contractuelle doit s'inscrire dans une collaboration respectueuse et équilibrée.

OUTILS PEDAGOGIQUES



Le formateur explique et utilise un cas pratique, il s'agit d'une méthode interactive sous forme d'échanges.

CONTENU DE LA CONFERENCE OU DE LA FORMATION : 3 H OU 6 H

| | |
|---|---|
| Intégrer la convention collective dans la profession | Savoir calculer cette régularisation |
| Lister les différents articles | L'entretien annuel (son importance, son utilité) |
| Comprendre la mensualisation (année complète et année incomplète) | Appréhender le maintien de salaire et le dixième des salaires pour le calcul des congés |
| Expliquer les congés payés (sens, période de référence, obligations et compréhension) | Revenir sur l'anticipation et la maîtriser |
| Savoir calculer les congés payés (année complète et année incomplète) | Comprendre l'équilibre fragile dans les différents besoins (reconnaissance du professionnel et reconnaissance du salarié) |
| Identifier les accords liés au contrat et leurs clartés | La conciliation obligatoire de l'agrément et du contrat de travail (normes) |
| Développer les textes liés au contrat de travail (engagement, jours fériés, rupture) | Les éléments du contrat |
| Discuter des cas spécifiques (planning irrégulier) | La durée du travail |
| Maîtriser la déduction pour absence | Les congés sans solde |
| Comprendre la régularisation de salaire | Comprendre ce qu'est la mensualisation d'un salaire |

TARIF

155€ DE L'HEURE

(Ajouter un forfait de déplacement au départ de Paris).

LIEUX

Toute la France et le territoire outre-mer

- Il faudra ajouter une ligne budgétaire liée à l'hébergement au-delà de 200 km

DELAI

Compter environ 3 mois de délai (suivant la période souhaitée)

COMMENT NOUS SOLLICITER POUR UNE DEMANDE



05/62/09/07/27 ou contact@ufnafaam.org